

## ADMINISTRATION

### ETABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

HAS  
Haute Autorité de santé

**Décision n° 2008-04-045-1/MJ du 16 avril 2008 portant adoption du règlement intérieur  
du comité de validation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles**

NOR : *SJSX0830934S*

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant délibéré en sa séance du 16 avril 2008,  
Vu le règlement intérieur du collège,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Le règlement intérieur du comité de validation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, ci-joint, est adopté.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 16 avril 2008.

Pour le collège :  
*Le président,*  
PR L. DEGOS